

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

HOMMAGE À LOUISE BRISSETTE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, cette semaine, qui est la Semaine nationale de la famille, est l'occasion idéale pour moi de rendre un hommage particulier à une famille québécoise extraordinaire, celle de M^{me} Louise Brissette.

À 44 ans, cette jeune femme célibataire, physiothérapeute et ostéopathe, est la mère adoptive de 14 enfants handicapés. Cinq seulement de ses enfants mangent sans aide. Trois peuvent marcher, les autres se déplacent en fauteuil roulant. Les handicaps sont importants mais cette femme courageuse dit que pour elle l'enfant handicapé, c'est «un cadeau mal emballé, un être vivant dans une mauvaise enveloppe, mais une créature de Dieu qui est partie, comme n'importe quel bien-portant, à la fabuleuse aventure de la Création.»

Infatigable et exemplaire, M^{me} Brissette projette d'ouvrir à Sillery, au cours de l'automne, un centre destiné à héberger provisoirement les enfants handicapés et leurs parents.

Monsieur le Président, souhaitons à M^{me} Louise Brissette et à ses 14 enfants, c'est-à-dire «sa véritable famille» comme elle tient à le préciser, tout le bonheur et le succès qu'ils méritent.

M. le Président: Le temps alloué à l'honorable député est écoulé.

* * *

[Traduction]

L'ALLEMAGNE

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, aujourd'hui, le nouveau Parlement de la toute nouvelle Allemagne unifiée siège pour la première fois. Il siège au Reichstag, à Berlin, 45 ans après l'édification et seulement 11 mois après la destruction du mur de Berlin.

Il n'était que normal que le lundi suivant la ratification par les quatre puissances alliées, des préparatifs pour la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui aura lieu en novembre, soient entamés par les ministres des Affaires étrangères des 35 pays participants.

Article 31 du Règlement

Le Canada espère jouer un rôle important dans la création de la nouvelle Europe et, comme nous l'a assuré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, nous allons essayer d'obtenir des chefs d'État qu'ils s'engagent à mettre au point de nouvelles dispositions pour assurer la sécurité de toute l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Je dirai enfin que, de concert avec les Canadiens d'origine allemande, la Chambre félicite les citoyens des anciennes Allemagnes de l'Est et de l'Ouest pour cet exploit remarquable. Nous partageons leur joie et leur espoir que cette unité soit le gage d'une plus grande prospérité et d'une vie meilleure pour tous les Allemands et tous les peuples européens.

* * *

LE SÉNAT

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, l'empereur romain Caligula a tenté de nommer son cheval consul de la Rome ancienne. C'était probablement légal, puisqu'il en était le dictateur.

Voici que le gouvernement conservateur fait du «remplissage» en nommant au Sénat du Canada huit autres conservateurs, qu'on appellera dorénavant honorables sénateurs. Est-ce bien légal? Ce pouvoir extraordinaire n'a-t-il pas perdu sa validité du fait qu'il n'a pas été exercé une seule fois en 126 ans? Aux dires d'un ancien juge de la Cour suprême, cela pourrait bien être le cas.

La nomination d'un contingent supplémentaire de sénateurs du Nouveau-Brunswick—ils sont maintenant plus nombreux que les députés de cette province—serait-elle assimilable à un amendement constitutionnel unilatéral et, par conséquent, inconstitutionnelle? Les juristes ne s'entendent pas. Même la ministre de la Justice y perd son latin.

Les néo-démocrates estiment que la décision du gouvernement d'aller de l'avant avec son projet de TPS sans demander aux tribunaux de statuer sur sa légalité est irresponsable. Pourquoi risquer d'invalider des lois subséquentes? Cela ne fera qu'ébranler l'équilibre économique et juridique.

Pour qui le premier ministre. . .

M. le Président: Le temps qui était alloué au député est écoulé.

* * *

L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

M. Ross Belsher (Fraser Valley—Est): Monsieur le Président, depuis le Congrès sur le GATT qui a eu lieu le 20 août à Abbotsford, en Colombie-Britannique, et qui a réuni plus de 700 producteurs agricoles, j'ai reçu quelque